

Le coup d'œil de la semaine sur 10 horreurs et turpitudes de l'islam dans le monde

écrit par Jules Ferry | 13 novembre 2021





Résistance républicaine a sélectionné 10 titres de presse, parus dans la semaine écoulée, pour éclairer la nature de la « *religion de paix et de tolérance* ».

Les liens vers les articles originaux sont insérés dans les noms de pays.

Normal en islam.

1) Indonésie. Une femme fouettée en public pour avoir eu des rapports sexuels en dehors du mariage s'effondre pendant le châtement.





Les images choquantes proviennent de la ville indonésienne de Banda Aceh, où **une femme a été fouettée 17 fois à l'aide d'une canne en bambou avec son partenaire.**

Un fonctionnaire du nom d'Algojo, inflige les coups vêtu d'une robe brune traditionnelle, le visage étant recouvert d'un masque.

La femme qui reçoit les coups porte une longue cape blanche et une coiffe et s'agenouille devant le public.

Après plusieurs coups de canne, on peut la voir tomber en avant sous l'effet de la douleur et tomber inconsciente.

Son partenaire, lui, regarde fixement la foule alors qu'il est également fouetté.

Focus de la semaine : la prison pour blasphème, normal en islam.

2) Bangladesh : Une jeune hindoue de 17 ans en prison depuis plus d'un an pour avoir « heurté les sentiments des musulmans ».

[Une Mila hindoue !]

Une jeune fille hindoue de 17 ans, Dipti Rani Das, résidente de l'Upazila Parbatipur de Dinajpur, est **en prison au Bangladesh depuis plus d'un an pour avoir prétendument insulté le Coran dans un message sur Facebook**. La libération sous caution lui a été refusée à quatre reprises.

C'est toujours le même scénario qui se déroule dans cette nation islamique d'Asie du Sud : une rumeur commence à se répandre sur un Hindou qui commet un « *blasphème* » et « *blesse les sentiments des musulmans* », et l'Hindou se retrouve rapidement dans les ennuis. L'histoire de Dipti Rani Das n'est qu'un cas parmi des centaines d'autres,

Il y a environ un an, Dipti, une élève de seconde, a informé son père que son compte Facebook avait été piraté. Peu après, une rumeur a commencé à circuler selon laquelle elle avait publié des messages répréhensibles concernant le Coran. **Des musulmans furieux se sont rassemblés chez elle**. Le père de Dipti, Dilip Das, un quincaillier, a réprimandé sa fille devant la foule et s'est excusé auprès des musulmans. Des foules musulmanes se sont également rassemblées autour de sa quincaillerie, avec l'intention de détruire la boutique, mais des commerçants locaux ont pris la défense de Das et ont convaincu la foule que Das était né et avait grandi dans la région et qu'il avait toujours été respectueux des musulmans et de l'islam.

La foule s'est dispersée sans faire de mal à la famille, mais le père de Dipti a senti que les choses n'auguraient rien de bon pour l'adolescente, et que ce n'était qu'une question de temps avant que sa fille ne soit sévèrement menacée. Il a tenté de l'envoyer chez sa sœur, mais des jeunes du quartier l'ont repérée dans le train. Ils ont arrêté le train, en ont fait descendre Dipti et l'ont emmenée au poste de police de Parbatipur, où une plainte officielle a été déposée contre la mineure.

Le premier rapport d'information enregistré contre Dipti indique qu'elle a commis « *le crime de détériorer la situation de la loi et de l'ordre en blessant les sentiments religieux en utilisant des moyens électroniques* ». Elle a été incarcérée en vertu de la loi sur la sécurité numérique de 2018 et se trouve depuis dans le centre de correction pour mineurs, sans que son crime ait été prouvé devant un tribunal.

Au cours de cette année, la demande de libération sous caution de Dipti a été rejetée quatre fois ; le quatrième rejet a été prononcé par la plus haute juridiction du Bangladesh. Elle a failli être libérée du centre de détention en mai, la Haute Cour ayant approuvé sa libération sous caution le 11 mai. Mais le commissaire adjoint du district a soulevé des objections et soumis un appel à la division d'appel de la Cour suprême, demandant un sursis à la libération sous caution.

La section 25 criminalise la publication d'informations qui sont « *agressives ou effrayantes* ». L'article 28 criminalise les propos qui « *blessent les sentiments religieux* » et l'article 31 criminalise la publication d'informations en ligne qui « *ruinent l'harmonie communautaire ou créent l'instabilité ou le désordre ou perturbent ou sont sur le point de perturber la situation de la loi et de l'ordre* » et les propos qui « *créent l'animosité, la haine ou l'antipathie entre les différentes classes et communautés* ». Ces articles sont également applicables aux mineurs. **Ces dispositions peuvent donner lieu à des interprétations larges et irrégulières susceptibles de criminaliser presque toutes les formes de communication légitime** et de menacer la liberté d'expression d'un individu – ce qui s'est produit régulièrement avec des hindous au Bangladesh et au Pakistan.

Le « *crime odieux* » mis en évidence dans le FIR, qui a conduit à l'emprisonnement de la mineure hindoue, était une image du Coran sur les genoux d'une femme qui aurait été

publiée par celle-ci sur Facebook. **Cette image du Coran a blessé les sentiments religieux des musulmans et a apparemment justifié sa peine de prison.**

Dipti était sur le point de commencer sa onzième année lorsqu'elle a été arrêtée. Sa mère, les yeux débordant de larmes, a raconté que sa fille ambitieuse avait hâte de poursuivre des études universitaires et de devenir ingénieur informatique. Mais la famille devra organiser son mariage dès qu'elle sortira de prison (si elle le fait) et l'envoyer au loin, car rester dans la région ne ferait que lui compliquer la vie.

Le centre de détention ne dispose d'aucun établissement scolaire. La nourriture est de mauvaise qualité. Son père n'a pas pu la voir depuis de longs mois.

En bref : autres ignominies normales en islam

3) Afghanistan. Une vidéo récente montre des talibans armés utilisant les restes des bouddhas de Bamiyan pour s'entraîner au tir.

Rien n'est censé avoir existé avant l'islam, toute trace antérieure doit être effacée.

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/11/bh9-gtq18x2alsog.mp4>

Cette vidéo suscite de vives inquiétudes quant à l'engagement pris par les dirigeants talibans de protéger les trésors culturels et historiques de l'Afghanistan.

Publiée sur les réseaux sociaux, elle montre des membres des talibans tirant des grenades propulsées par fusée dans l'une des niches où se trouvaient des statues géantes de bouddhas depuis plus de 1 400 ans, jusqu'à ce que les talibans les réduisent en ruines en 2001.

On peut voir au moins sept talibans armés groupés à côté de

deux véhicules pendant l'incident.

De loin, on peut les entendre réciter des slogans talibans et rire pendant que le cameraman caché les filme. Trois grenades propulsées par fusée sont tirées pendant le clip vidéo de 37 secondes.

4) Syrie. Des taxes islamiques (charia) sont imposées sur les récoltes d'olives, aggravant ainsi la situation des agriculteurs dans un contexte de pénurie d'eau et de sécheresse.



Un garçon devant une pile de récipients d'huile d'olive dans une installation de pressage d'huile appartenant à des Kurdes syriens.

5) Allemagne. Alaa M. (36 ans), un immigré syrien doit être jugé pour crimes contre l'humanité en Syrie devant le tribunal de Francfort-sur-le-Main. L'accusé travaillait en tant que médecin en Allemagne depuis 2015, il a été arrêté le 19 juin 2020 et se trouve depuis en détention provisoire.

Il a torturé des prisonniers qui avaient participé au soulèvement contre le régime dans l'hôpital militaire et dans la prison du service de renseignement militaire à Homs, en Syrie, en 2011 et 2012, et leur a causé de graves dommages physiques et psychologiques. Il en a tué au moins un.

6) USA. Texas (KTRK) – Un professeur de religion islamique condamné dans le comté de Fort Bend pour avoir abusé sexuellement de trois enfants a été condamné à 35 ans de prison.

Mohamed Omar Ali, 61 ans, a été reconnu coupable par un jury fin octobre d'agressions sexuelles aggravées sur des enfants.

Il rencontrait les victimes à travers différentes mosquées, leur proposant de leur enseigner le Coran. Les procureurs ont déclaré qu'il avait abusé des victimes par des contacts sexuels dès 2013.

7) Indonésie Mort d'un chien de compagnie « interdit » dans un centre de vacances en Indonésie met en lumière le « tourisme halal ».



Un chien a été laissé à l'intérieur d'une caisse dans un complexe hôtelier indonésien.

Le chien est mort étouffé à l'intérieur de la caisse avant que le propriétaire ne le retrouve.

Le 23 octobre, **le chien nommé Canon est mort après avoir été saisi par des fonctionnaires locaux** dans un centre de vacances de la province d'Aceh, au large de l'île de Sumatra, dans le but de **respecter la charia**.

Dans une vidéo virale diffusée sur les réseaux sociaux, on peut voir un groupe de policiers chasser le chien à l'aide d'un morceau de bois. Un autre officier est vu en train de frapper le chien avec une branche d'arbre.

Avec une **population musulmane à plus de 90 %**, **l'Indonésie** a pour objectif de devenir l'un des centres de **l'industrie touristique halal** mondiale d'ici 2024. Le pays tente de dynamiser son industrie du tourisme en attirant des voyageurs musulmans pour compenser la baisse du nombre de touristes étrangers due à la pandémie de Covid-19.

8) Inde. Kerala : une fillette de 11 ans meurt alors qu'elle recevait un « traitement » de Muhammad Uwais, guérisseur par la foi islamique.

L'oncle paternel de la fillette décédée a déposé une plainte au poste de police pour s'enquérir de la mort non naturelle de la fillette. L'autopsie a révélé qu'elle était morte d'une infection, de fièvre et d'anémie.

Elle avait été **forcée de rester à jeun et de réciter des versets du Coran pendant le processus**. Le guérisseur a déclaré à la police qu'**il servait de l'eau infusée par le Coran**.

La victime a développé une fièvre le 26 octobre. Son père, Abdul Sathar, est très influencé par Uwais. Il a emmené d'urgence sa fille chez Uwais pour la soigner. Uwais, qui met souvent en garde ses adeptes, dit : *« Les médecins sont des démons. Les hôpitaux sont des enfers. Si vous mourez dans un hôpital, vous n'irez pas au paradis. Vous ne devez donc jamais vous rendre dans les hôpitaux »*. Il a commencé le processus de guérison qui a duré cinq jours.

Le 31 octobre, son état s'est détérioré, et son père l'a emmenée dans un hôpital privé, où elle est morte. L'oncle paternel de la jeune fille décédée a déposé une plainte au commissariat de police pour s'enquérir de la mort non naturelle de la jeune fille. L'autopsie a révélé qu'elle était morte d'une infection, de fièvre et d'anémie.

9) Allemagne : Une jeune fille (15 ans) **violée par onze migrants dans un parc – Les criminels** font l'objet d'une enquête mais **sont toujours en liberté** car le ministère public ne sait toujours pas de quoi les accuser.

C'est tout simplement choquant : 11 hommes attaquent une jeune fille (15 ans), la maltraitent et la violent pendant des heures. Et ce, au milieu d'un parc municipal de Hambourg. **Le parquet traîne des pieds** et examine maintenant si des accusations seront éventuellement portées.

Onze suspects ont été identifiés par l'enquête. Dix d'entre eux sont issus de l'immigration. L'un d'entre eux seulement est en détention.

La jeune fille se promenait dans le parc après une fête d'anniversaire lorsque l'un des suspects l'a abordée à 23 h 15, l'a attirée dans un buisson et l'a violée. Il a ensuite appelé ses amis, qui ont ensuite attaqué la victime, parfois simultanément. Fait particulièrement odieux : l'un des suspects a enregistré le crime sur un téléphone portable, rapporte le journal « Bild ». **Le calvaire a duré deux heures et demie.** Finalement, les hommes ont volé le téléphone portable et le portefeuille de leur victime avant de prendre la fuite. Un témoin a appelé la police. Les agents ont trouvé neuf traces différentes de sperme sur la jeune fille.

Lors des perquisitions ultérieures, la police a mis la main sur des preuves, des vêtements et des téléphones portables, et a prélevé des échantillons de salive sur les suspects. Eddy Oechtering, porte-parole du bureau du procureur : « *Nous examinons maintenant si des accusations seront portées et si oui, pour quoi* ».

10) Italie : Un migrant clandestin Égyptien de 34 ans poignarde un policier et un éboueur en criant « Allahu Akbar ».

Dans une vidéo virale sur les réseaux sociaux, les derniers instants de l'épisode qui s'est déroulé sur la Piazza Cavalli le soir d'Halloween, lorsque l'Égyptien armé d'un couteau qui a semé la panique a été bloqué avec difficulté

par la police et les carabiniers. Une fois menotté, lorsqu'il a été fouillé par des agents, **il avait un tapis de prière islamique sous son sweat-shirt**. Une fois emmené au poste de police, il a continué à crier « Allah Akbar » même dans la cellule.

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/11/gtwb4xadellmmyky.mp4>